

Évolution

Vingtième anniversaire

par Maria Witt

Médiathèque de la Villette

Dans le domaine de la communication rien ne remplacera les contacts personnels. Certains membres du Comité permanent de l'UNIMARC de l'IFLA le savent très bien. Encore récemment, ils étaient persuadés que les bibliothèques françaises utilisaient exclusivement des formats INTERMARC et USMARC. Maintenant ils savent qu'ils se

sont trompés. La moitié des bibliothèques en France emploie l'UNIMARC. Ce message a été proclamé au mois d'août 1996 à haute voix par une collègue française sur la Grande muraille de Chine aux environs de Pékin. Réjouissons-nous de la communication virtuelle par l'Internet mais n'oublions pas la muraille.

du format UNIMARC d'un premier format universel

UNIMARC et bibliothèques publiques françaises

Pourquoi cet intérêt accordé en France au format UNIMARC en particulier ?

D'après un article récent paru dans *Livres Hebdo* la moitié des bibliothèques françaises ne sont toujours pas informatisées¹. Quant aux bibliothèques municipales, seulement 38 % (809 sur 2 198) étaient informatisées en 1995 et 6 % (132) avaient un projet de première informatisation en cours².

Les établissements déjà informatisés utilisent habituellement un format MARC pour structurer les notices bibliographiques : INTERMARC, USMARC, UNIMARC, etc.

Le choix du format est fonction de plusieurs critères : choix du réservoir des notices récupérées, décision sur le catalogue partagé, etc.

Même si les questions posées aux bibliothèques étaient très générales et quelque peu ambiguës, de l'enquête de la Direction du livre et de la lecture (DLL), il ressort que la moitié des bibliothèques publiques françaises qui sont déjà infor-

matisées utilisent l'UNIMARC³. Parmi 608 établissements qui ont indiqué quel était leur format de catalogue, 287 ont précisé le format UNIMARC (47 %) et 44 % un des formats MARC sans spécifier lequel. Aux bibliothèques municipales s'ajoutent des bibliothèques universitaires – l'ABES vient de choisir l'UNIMARC pour son futur système universitaire – ainsi que des bibliothèques des établissements scolaires : 80 % des CDI (qui sont au nombre de 3 000) utiliseront l'UNIMARC sans indicateurs.

Le 27 novembre 1993, le Journal officiel de la République française publiait sans doute le plus court arrêté ministériel de son histoire. Daté du 3 novembre, celui-ci tenait en cette seule phrase « Le format d'échange national est UNIMARC ». Rendue nécessaire par les dispositions relatives aux subventions de l'État pour l'informatisation des bibliothèques municipales, cette officialisation consacrait une politique déjà vieille de dix ans.

Déjà dans les années 1980, compte tenu de plusieurs facteurs, à savoir : l'absence totale de notices bibliographiques, le faible niveau de l'informatisation des bibliothèques et des logiciels de gestion bibliographique, la DLL a impulsé une politique de coopération en créant le réseau de catalogue partagé LIBRA, pour lequel elle a fait le choix d'UNIMARC. Quelques années plus tard, ce concept de

catalogage partagé concernant la production française courante est dépassé et laisse la place à l'idée d'une base nationale diffusant les notices utilisables et accessibles pour tous. La DLL encourage alors la BN et demande à cette dernière de diffuser des notices en format d'échange UNIMARC ; parallèlement elle suggère que les équipements informatiques des bibliothèques publiques françaises doivent être conçus de telle manière qu'ils puissent récupérer les notices des bases existant sur le marché en format UNIMARC. Afin d'éviter des procédures de conversion, les bibliothèques qui s'informatisent massivement au début 90, n'ayant pas de contraintes liées au passé, choisissent le format UNIMARC d'échange comme format de travail. D'autant plus qu'elles bénéficient de l'aide de l'État en la matière⁴.

Confrontés à cette réalité de nombreux constructeurs de logiciels proposent le format UNIMARC pour le catalogue. Mais quel UNIMARC ?

Même si l'on dit que « en France le problème de l'UNIMARC est que le format de référence n'est jamais appliqué » et que « les vendeurs de logiciels, quand ils ont introduit l'UNIMARC comme format de saisie dans leurs systèmes, ont travaillé non sur le format international de l'IFLA, mais sur le format du cédérom BNF, ou parfois une espèce de compromis entre les deux » [29], nous allons nous concentrer sur l'état des lieux et le développement de ce format théorique en cours sans oublier les dernières évolutions de l'UNIMARC à la Bibliothèque nationale de France (BNF).

L'universalité de l'UNIMARC

L'UNIMARC peut être considéré comme la norme internationale et universelle la plus technique dans le domaine du contrôle

1. « Une bibliothèque sur deux n'est pas informatisée », Laurence Sanantonios (*Livres Hebdo* 1996, n° 224).

2. L'équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales. Évaluation 1995. Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture.

3. Ce n'est pas si évident si l'on examine des résultats des enquêtes menées au niveau international, publiées dans l'ICBC.

4. Les informations relatives à ce sujet ont été diffusées au niveau international dans l'ICBC, lors des congrès IFLA, etc. (International Cataloguing and Bibliographic Control).

bibliographique, conséquence de l'informatisation de l'univers des bibliothèques dans le monde entier. Ce format a été initialement imaginé comme un moyen de communication entre divers formats internationaux MARC appliqués dans différents pays. Le partage des notices bibliographiques devait ainsi être simplifié : l'Agence bibliographique nationale devait être capable d'exporter les notices en UNIMARC lesquelles devraient être, à leur tour, facilement importées par une autre agence catalographique ou bibliothèque. De cette façon, l'UNIMARC devenait une sorte d'es-péranto pour les notices bibliographiques.

Malgré la destinée initiale de l'UNIMARC format d'échange, plusieurs pays comme le Portugal ou la Yougoslavie l'ont adopté comme le format national interne, auxquels se sont joints récemment des nouveaux États (comme la Lituanie). On estime que le nombre des bibliothèques utilisant UNIMARC au niveau mondial comme format interne est deux fois moins important que celui des établissements ayant pris USMARC [37].

Son utilisation à une telle échelle est due à un rôle actif de l'IFLA à l'échelle internationale et au rôle des institutions et des administrations au niveau national dans chaque pays. L'UNIMARC est d'ailleurs plus répandu dans le monde européen que dans les pays anglo-saxons.

En France, en raison de la diffusion des notices de la Bibliothèque nationale française en format UNIMARC, il s'est imposé comme le format national. Mais ce format national présente quelques différences avec l'UNIMARC officiel, celui de l'IFLA.

Genèse et nature de l'UNIMARC

Même si quelques-uns ont déjà parlé de ces faits, afin de comprendre l'évolution de ce format universel, il me semble nécessaire de rappeler l'historique et le contexte.

Le format UNIMARC fut une suite logique aux idées émises dans le cadre de l'IFLA, du contrôle bibliographique universel (CBU⁵) dont le but principal était

l'échange de notices créées par les agences bibliographiques nationales avec le reste du monde. Ceci exigeait *a fortiori* l'application des mêmes normes et d'un même format, acceptés internationalement.

Le programme CBU était officialisé par la création d'un bureau dédié à cet effet en 1971 au sein du British Museum (IFLA International Office for UBC). Par la fusion avec « International MARC Project » en 1987, cette instance prit le nom UBCIM (Universal Bibliographic Control International MARC) et déménagea vers Deutsche Bibliothek à Frankfurt. L'UBCIM, comme son nom l'indique, est également responsable du développement de format MARC international et encourage le contrôle bibliographique universel, c'est-à-dire une harmonisation bibliographique à l'échelle mondiale.

Depuis sa naissance le format UNIMARC est en constante évolution.

Il fut publié pour la première fois en 1977 par l'IFLA sous le titre « UNIMARC : Universal MARC format » [1]. Il faisait suite au travail mené par le Working Group on Content Designators coordonné par Henriette Avram, l'inventeur de l'idée du format bibliographique et du terme MARC. Elle a joué un rôle prépondérant tant dans le milieu américain qu'au niveau international.

La deuxième édition mise à jour parut trois ans plus tard, en 1980 [2]. Un manuel d'interprétation intitulé « UNIMARC handbook », nécessaire pour comprendre et appliquer la théorie fut ensuite édité en 1983 [3]. Il était le fruit d'une coopération entre la British Library et la Library of Congress, coopération qui devait durer de novembre 1982 à septembre 1983. Ces bibliothèques ont ainsi élaboré « UNIMARC interpretive manual project ».

Ces premières publications étaient focalisées sur le catalogage des livres modernes et des publications en série. Elles prenaient en compte le développement de la normalisation bibliographique, reflétée à travers des ISBD (International Standard Bibliographic Description).

Puis au milieu des années 1980 s'est fait sentir un fort besoin d'étendre le champ d'application de l'UNIMARC afin de s'ouvrir à d'autres types de documents ou d'autres types de notices, comme des autorités. Le résultat fut la publication des nouveaux

manuels pour les données bibliographiques et d'autorité. La nouvelle version intitulée « UNIMARC Manual » fut éditée en 1987 [4]. Sa deuxième édition parut sept ans plus tard, en 1994 [5], dont a bénéficié la dernière traduction française [8].

Concernant les notices d'autorité un manuel spécifique « UNIMARC/Authorities » fut édité en 1991 [9]. Sa version française fut publiée l'année dernière par la Bibliothèque nationale de France [10].

Rôle du PUC

Au début des années 1990 les utilisateurs se sont rendu compte qu'il ne suffisait pas que l'on réécrive occasionnellement les manuels. Le développement continu du format était nécessaire. Une instance fonctionne encore actuellement qui assure ce développement.

Il s'agit du PUC (Permanent UNIMARC Committee), créé en 1991, qui reprend les fonctions de International MARC Network Committee (IMNC⁶). Sa seule vocation est l'évolution constante de l'UNIMARC bibliographique et autorité au niveau international en prenant en compte les besoins des utilisateurs ; sous son égide paraissent les nouvelles éditions et les mises à jour. Ce comité est également chargé de la promotion du format, de la formation des utilisateurs ainsi que des recherches en la matière.

Ses membres, représentant actuellement les autorités de huit pays différents, se réunissent au moins une fois par an, afin de débattre des problèmes courants, étudier les propositions de l'évolution du format et prendre les décisions à cet égard.

Ces procédures nécessitent dans bien des cas un long travail au préalable et beaucoup de compromis.

D'après son statut, le PUC doit être composé de 7 à 9 membres (pas plus) qui sont les experts de l'UNIMARC et proviennent des différents pays et institutions ayant une expérience active de ce format. Leur mandat de deux ans peut être renouvelé deux fois maximum. Pour compléter ce groupe, il existe également des

5. Abréviation en anglais : UBC (Universal Bibliographic Control).

6. IMNC : un comité composé des représentants de l'IFLA et de la Conférence des directeurs de bibliothèques nationales.

membres « par correspondance », consultants au nombre maximum de 12, élus pour deux ans et représentant d'autres régions du monde ou domaines annexes complétant l'expertise de l'UNIMARC⁷ [39].

Tout au long de la vie du PUC, la France a été représentée par la Bibliothèque nationale de France. On ne peut aborder la question de l'UNIMARC en France sans prendre en compte ses deux usages différents : la BNF, comme d'ailleurs Électre et d'autres fournisseurs, l'utilisent comme format d'échange, tandis que les bibliothèques l'utilisent à la fois comme format d'échange et, le cas échéant, comme format de catalogage. Dernièrement les notices de la base BN-OPALE ont été versées dans le PANCATALOGUE en UNIMARC.

Face à cette situation, on pourrait suggérer de renforcer la présence française des bibliothèques publiques françaises par un mandataire de la FULBI (Fédération des utilisateurs de logiciels des bibliothèques). Les membres de cette dernière instance insistent sur la nécessaire présence de professionnels pratiquant au quotidien le format UNIMARC, la BNF s'intéressant principalement à l'UNIMARC comme format d'export de ses propres notices.

Si cette solution ne pouvait être retenue (les prochaines élections auront lieu en mai 1997), nous pouvons songer à faire

des propositions sur l'évolution de l'UNIMARC au PUC par l'intermédiaire de la BNF. Cette voie a déjà été pratiquée par l'Association des utilisateurs des systèmes GEAC. Ainsi des changements concernant l'annexe C « Codes de fonction » ont été approuvés par le PUC, après discussion avec la BNF.

Quoiqu'il arrive, la coopération au niveau français devrait être de toute façon soutenue.

Versions actuelles de l'UNIMARC, manuels d'application

La deuxième édition anglaise, actuellement en vigueur, date de 1994 [5]. Sept ans après la première édition de « l'UNIMARC manual », elle a pris la forme de feuillets mobiles permettant l'introduction facile de nouvelles modifications. Les mises à jour sont publiées régulièrement et diffusées également par Saur⁸. La première mise à jour (Update 1) a été publiée en 1996 [6].

La deuxième édition française parue l'année dernière chez le même éditeur correspond à la deuxième édition anglaise et aux mises à jour connues jusqu'à la fin 1995 [8].

Les modifications survenues entre 1991 et fin 1995 sont listées dans l'annexe 0 ainsi que dans la note du traducteur. Dans ce manuel, comme c'était déjà le cas de la précédente édition française, certains exemples français remplacent les exemplaires originaux en anglais. Une vingtaine de zones nouvelles ont été créées, la plupart d'entre elles concernant le catalogage des livres anciens. Environ dix zones déjà existantes sont concernées par des ajouts de sous-zones complémentaires. On trouve également quelques changements moins importants : changement de valeur d'un indicateur, changement de nom d'une zone ou de son statut⁹.

L'édition de base peut être complétée par de nombreux guides et manuels d'utilisa-

tion publiés par différents éditeurs (Cercle de la librairie, FFCB) (voir bibliographie), les auteurs reprenant le format « théorique ». Ces publications concernent la première édition française de 1991 et ne tiennent pas compte du format UNIMARC sous sa forme « nationale française ».

De son côté, l'IFLA édite des *Guidelines* concernant les documents particuliers : parties composantes¹⁰, microformes, livres anciens [11-13]. Ce dernier manuel, discuté à Paris en mai 1996 et diffusé pendant l'été dernier, est conforme à la 2^e édition globale de l'UNIMARC. Les *guidelines* sont fournis gratuitement à la demande. Il en est de même pour une brochure explicative intitulée « UNIMARC : an introduction¹¹ » [14].

Concernant les documents anciens, depuis décembre 1993, il existe en France un manuel pratique de catalogage, élaboré par un groupe de travail composé de représentants de la DLL et de la FFCB [18].

UNIMARC national pour les notices bibliographiques

Tout ce qui vient d'être dit concerne le format dit « théorique ». Rappelons quelques détails maintenant concernant le format UNIMARC « français ».

Depuis 1991, date de la première diffusion de la Bibliographie nationale française sous forme de cédérom, les notices bibliographiques contenues dans cette source sont disponibles en format UNIMARC. Le format dit « BNF », différent de l'UNIMARC publié par l'IFLA, est entre autres une conséquence du format INTERMARC.

La structure de l'UNIMARC, les différences entre des versions (« officielle à la BNF »), les problèmes de liens entre les notices

7. Membres du PUC 1995-1997 :

- Fernanda Campos, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro, Portugal ;
- Volker Henze, Die Deutsche Bibliothek ;
- Brian Holt, The British Library ;
- Françoise Leresche, Bibliothèque nationale de France ;
- Sally McCallum (présidente), Chair of the PUC, Library of Congress ;
- Yakov Shraiberg, Russian National Public Library for Science and Technology ;
- Kyioko Tannura, National Diet Library ;
- Mirna Willer (vice-président), Vice Chair of the PUC, Nacionalna i sveucilna biblioteka, Zagreb.

Membres correspondants :

- Giovanni Bergamin, Biblioteca Nazionale di Firenze ;
- George Bokos, National Library of Greece ;
- Paula Goosens, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, Belgium ;
- Barbara Kellermann, The State Library, Pretoria ;
- Uma Majumder, National Library, India ;
- Trudi Noordermeer, Koninklijke Bibliotheek, Netherlands ;
- Young-Hee Queinnec, Bibliothèque nationale du Canada ;
- Zhou Shengeng, National Library of China ;
- BIC, Book Industry Communication, London ;
- Centre international de l'ISSN ;
- Secrétariat de l'ISOTC46, Berlin.

8. Les publications de Saur sont diffusées en France par Didier Érudition.

9. Voir *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* 1996, n° 172.

10. Partie composante : Partie d'une publication (chapitre d'un livre, article d'un périodique) qui, pour l'identification bibliographique, dépend de l'identification de la publication qui la contient (définition de la recommandation AFNOR Z 44-078).

11. S'adresser à : IFLA UBCIM Programme, c/o. Deutsche Bibliothek, Adickesallee 1, - 60322 Frankfurt am Main, Allemagne ; adresse Internet : <http://ifla.inist.fr/VI/3/ubcim.htm>

L'UNIMARC « DSAM »

par Dominique Lahary

Bibliothèque départementale du Val-d'Oise

Les rares utilisateurs du défunt Serveur bibliographique national avaient pu prendre connaissance d'une variante inédite d'UNIMARC : c'est dans ce format qu'étaient fournies les notices issus de la base BN-OPALE. Cette variante est maintenant plus largement connue, grâce au cédérom des Documents sonores, audiovisuels et multimédias.

Sa caractéristique essentielle tient au traitement des liens. Alors que l'UNIMARC officiel préconise l'imbrication, alors que celui du cédérom de la Bibliographie nationale française se contente de zones ordinaires comprenant une information limitée (essentiellement le titre), le cédérom DSAM représente une troisième solution : la présence éventuelle au sein d'une même notice bibliographique de deux niveaux successifs de sous-notices.

Ainsi, dans le cas d'un coffret de trois disques compacts, un chapeau donne les éléments communs à l'ensemble du document, des sous-notices de premier niveau décrivent chaque disque et des sous-notices de second niveau décrivent chaque plage. Cas plus simple : un disque de variété peut être décrit avec une notice chapeau, puis autant de sous-notices de premier niveau qu'il y a de titres joués et/ou chantés.

Introduite par une étiquette inédite 002 (premier niveau) ou 003 (second niveau), chaque sous-notice est susceptible de contenir l'ensemble des étiquettes des blocs 2XX à 7XX d'une notice à part entière.

L'autre particularité de cette variante d'UNIMARC est de proposer en zone 970 des autorités commerciales multiples (le champ est répétable). Une pierre dans le jardin de tous les formats MARC et des normes de catalogue.

ou les informations dispersées dans le même fichier ont été largement débattus dans le numéro 163 du *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* (voir les articles « L'affaire des liens », « Les UNIMARC » [26, 29-30], « Pour UNIMARC ». Nous allons donc signaler brièvement les derniers développements concernant le format d'échange de la Bibliographie nationale française sur cédérom. Les spécificités propres au cédérom des documents sonores, audiovisuels et multimédias, sont présentés dans l'encadré. Les principales différences concernent des zones des liens (4XX).

Les bibliothèques françaises (ou étrangères) utilisant le cédérom Bibliographie nationale française doivent donc toujours s'aligner sur la structure de l'UNIMARC employée par l'Agence bibliographique nationale en se basant sur le document qui leur est fourni avec l'abonnement. Le contenu de ce produit s'est d'ailleurs étendu dernièrement aux notices des publications en série et à des notices des documents électroniques acquis par la voie du dépôt légal¹².

12. Le nombre de clients de ce produit est de l'ordre de 850.

Dernière liste des zones UNIMARC de la BNF

Pendant cinq ans ce format restait inchangé et devrait encore l'être jusqu'à la mi-1998, comme promettait la BNF lors du dernier congrès ABF en juin 1996. Or, les abonnés au cédérom ont reçu, en octobre dernier, un nouveau document tenant partiellement compte de l'évolution de l'UNIMARC au niveau international mais aussi modifiant d'autres zones [16].

Les principaux changements consistent en correction d'erreurs précédentes et d'ajouts de nouvelles zones UNIMARC. Ces ajouts concernent les données déjà existantes en INTERMARC qui n'étaient pas converties auparavant en UNIMARC, soit des données ajoutées récemment dans le format de travail de la BNF. La majorité de ces modifications ont été faites pour combler les lacunes dans la description des documents électroniques.

Il nous semble que les utilisateurs n'ont pas été assez impliqués dans l'élaboration de la nouvelle liste des zones de la BNF, d'où certains problèmes inattendus. Prenons un exemple. Dans cette liste, les zones des liens présentées séparément pour les monographies et les publications

en séries comportent des différences qui peuvent susciter des interrogations. Pourquoi avoir séparé monographies et publications en série ?

L'embarras des utilisateurs résulte de sérieuses difficultés à la réception des notices bibliographiques après la modification du format d'export de la BNF. Depuis janvier 1997 les notices comportant des titres originaux (zones 454) sont rejetées lors de leur récupération à moins de changer les paramètres dans chaque bibliothèque.

La première sous-zone a changé de valeur pour les monographies (\$a), mais l'ancienne « \$t » a été conservée uniquement pour les publications en série. Quel est le bien fondé de cette modification ? D'autre part existe-t-il des titres originaux dans le cas des périodiques ?

Traitement alternatif des blocs 4XX

Les zones de lien du bloc 4XX conservent leur structure simplifiée au lieu de l'imbrication encore préconisée par l'UNIMARC officiel¹³. Ces solutions ont été d'ailleurs déjà présentées depuis longtemps au PUC pour approbation comme traitement alternatif. Après des discussions au niveau international, plusieurs partenaires du PUC étant favorables au traitement « non imbriqué », celui-ci devrait être prochainement approuvé officiellement comme solution principale pour les zones 4XX. Le traitement ancien prévu dans les manuels UNIMARC de l'IFLA de 1991 et 1994 sera mis en annexe comme une alternative possible. D'autre part, on pourrait revoir la structure de certaines zones du bloc 4XX, par exemple le sous-titre qui devrait être autorisé en zones 454, 461, etc. ; en ce qui concerne la 454, il figure pourtant dans certaines notices bibliographiques sans être mentionné dans la liste des zones UNIMARC de la BNF de septembre 1996.

Pour le titre original, des sous-zones complémentaires comme la mention d'édition, de la date, de l'éditeur, pourraient

13. Rappelons que l'UNIMARC « officiel » imbrique dans une zone de lien une sous-notice tandis que l'UNIMARC adapté pour le cédérom de la Bibliographie nationale française présente des zones classiques composées de sous-zones, pour mentionner le titre original, le titre de l'ensemble, etc.

être présentes. Dans le cas des livres scientifiques traduits, il est important de connaître non seulement le titre original mais aussi des éléments concernant la version ayant servi pour la traduction.

Codes de fonction

Dans le document BNF de septembre 1996, on s'aperçoit que la liste des codes de fonction des auteurs est différente et n'est pas complète si on la compare avec la liste approuvée par le PUC. Certes cette liste n'a pas encore été publiée (elle est prévue pour 1997) mais les utilisateurs des systèmes GEAC à son origine ont demandé à leur fournisseur de l'installer dans leurs bibliothèques. Actuellement, ils se soucient de la compatibilité des codes entre la notices BNF, l'UNIMARC théorique et les traitements internes.

Nous constatons également des modifications allant dans le bon sens : la zone 101 (langue de publication) semble être plus précise dans le cédérom de janvier 1997 qu'il y a quelques années lorsqu'il s'agit de traductions. Les utilisateurs se réjouissent de la prise en compte de leurs demandes.

UNIMARC pour les notices d'autorité

Les notices françaises d'autorité seront-elles disponibles en UNIMARC ? Depuis un certain temps déjà la BNF élabore des fichiers d'autorité pour les auteurs, les titres uniformes et les vedettes matière. Pour leur téléchargement, l'utilisateur n'a pas le choix de format : elles sont disponibles en INTERMARC. La majorité des bibliothèques se contente alors de récupérer des informations très fragmentaires provenant des notices d'autorité, mais à travers les notices bibliographiques¹⁴.

Les bibliothécaires attendent donc avec impatience la conversion des fichiers d'autorité de l'INTERMARC vers l'UNIMARC, d'autant plus que certains essais sont en cours, notamment dans le cadre du programme européen AUTHOR visant à constituer la base commune d'autorités auteur pour les

bibliothèques partenaires. Ce travail conduira nécessairement les utilisateurs à proposer des modifications du format UNIMARC Autorités. Pour cette conversion la BNF, un des partenaires du projet, utilise le logiciel UseMARCon, développé avec le soutien de la DGXIII, et permettant de transformer des notices de n'importe quel format MARC vers un autre [24].

Il s'agit d'un essai mené seulement sur un échantillon des notices d'autorité *auteur* ; or les utilisateurs s'intéressent aussi et principalement au fichier matière. Si la conversion aboutit, on peut espérer son extension au fichier matière.

On peut néanmoins s'interroger sur l'utilité de telles entreprises sur le territoire national très coûteuses en temps et en argent. Ne vaut-il mieux pas changer nos habitudes et travailler en INTERMARC ?

Conclusions

Au niveau international, les derniers développements de l'UNIMARC sont déjà connus *via* Internet¹⁵.

On annonce par exemple l'introduction d'une nouvelle zone 856 pour y signaler la localisation des documents électroniques sur un réseau ou un serveur.

Cette mise à jour devrait être approuvée en mai 1997, lors d'une prochaine réunion du PUC. La structure de cette zone sera identique à celle de USMARC, déjà largement utilisée par les bibliothèques anglo-saxonnes (voir p. 56).

Parmi d'autres changements, on trouvera les suivants : la structure des zones spécifiques aux documents électroniques, jusque-là provisoire, sera définitivement validée ; une autre zone nouvelle sera introduite pour le numéro international ISRN (International Standard Report Number).

Des discussions se poursuivent sur l'élaboration des nouveaux *guidelines* (pour les documents électroniques¹⁶, notice minimale) ainsi que sur le traitement alternatif du bloc 4XX. Elles devraient

aboutir à la parution des mises à jour. La nouvelle table des codes de fonctions (Annexe C) sera publiée courant 1997.

Les nombreux bibliothécaires français utilisant l'UNIMARC pour la saisie perçoivent l'utilité de stimuler son développement. Ceci fait suite à la proposition de P. Le Pape [29] et aux actions menées par l'ABF.

Ces questions ont été présentées lors des réunions de l'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire de l'ABF (OIBD) et au niveau de la FULBI, dont les représentants rencontrent régulièrement la BNF. Mais lors de ces rencontres, il n'est guère abordé les questions du développement de l'UNIMARC.

Après avoir reçu la nouvelle version de l'UNIMARC BNF, les utilisateurs constatent qu'une coopération plus étroite en la matière serait plus que nécessaire, surtout que cette dernière affirme que l'UNIMARC restera son format d'échange dans les prochaines années.

Alors que l'on s'interroge sur l'avenir des formats MARC en général, alors qu'UNIMARC a été plus utilisé comme format d'échange et format de travail dans quelques pays que comme format d'échange universel (on ne parle guère l'espéranto dans les conférences internationales) alors que son statut universel est susceptible d'être battu en brèche par l'annonce du format commun anglo-saxon¹⁷, son statut de format national français devrait paradoxalement se renforcer. Alors qu'il demeurerait pour l'essentiel cantonné au monde des bibliothèques publiques, ce qui était le fruit de la politique de la seule DLL, son adoption par l'ABES pour le futur système universitaire est peut-être en passe de lui conférer un statut de format interministériel.

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée dans la collecte d'informations, notamment Nathalie Passin de la BNF, Marie-France Plassard du bureau UBCIM et Sally Mc Callum, présidente du PUC, de m'avoir accordé leur temps pour une interview.

14. La BM de Fresnes peut servir d'exemple de la récupération des notices d'autorité en INTERMARC qui sont intégrées dans l'OPAC.

15. <http://ifla.inist.fr/VI/3/ubcim.htm>

16. La parution de révision de l'ISBD (CF) en 1997, sous le titre « ISBD (ER) » devrait accélérer la publication de ces *guidelines*.

17. Les discussions au sujet de l'harmonisation des formats américain, britannique et canadien sont en cours.

Bibliographie sélective

Format bibliographique

1. UNIMARC : universal MARC format/IFLA Working Group on Content Designators. – London : IFLA International Office for UBC, 1977.
2. UNIMARC : universal MARC format. – 2nd ed. rev. recommended by IFLA Working Group on Content Designators set up by the IFLA Section on Cataloguing and the IFLA Section on Mechanization. – London : IFLA International Office for UBC, 1980.
3. UNIMARC handbook. – 1983.
4. UNIMARC manual/International Federation of Library Associations and Institutions, UBCIM Programme ; ed. by Brian P.Holt with the assistance of Sally H. McCallum and A.B. Long. – London : IFLA UBCIM Programme ; British Library Bibliographic Services, 1987.
Cette publication fait suite à "UNIMARC : universal MARC format" 2nd ed. (1980) et "UNIMARC handbook" (1983).
5. UNIMARC manual : bibliographic format/International Federation of Library Associations and Institutions, UBCIM Programme. 2nd ed. – München : K.G. Saur, 1994. (UBCIM publications. New series ; 14).
6. UNIMARC manual : bibliographic format/International Federation of Library Associations and Institutions, UBCIM Programme. – 2nd ed. Update 1. München : K.G. Saur, 1996. (UBCIM publications. New series ; 14).

Versions françaises

7. Manuel UNIMARC/Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques – Programme CBU-MI. Version française/trad. par Mireille Chauveinc, Thierry Cloarec, Susanne Jouguelet. – München : K.G. Saur, 1991. (UBCIM publications).
8. Manuel UNIMARC : format bibliographique/IFLA Programme CBU-MI. 2^e éd., version française/trad. par Marc Chauveinc. München : K.G. Saur, 1996.

Format d'autorités

9. UNIMARC/Authorities : universal format for authorities/Approved by the Standing Committee of the IFLA Sections on cataloguing and information technology. München : K.G. Saur, 1991.
10. UNIMARC/autorités : format universel pour les autorités/Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. Programme UBCIM. Éd. française/établie par la Bibliothèque nationale de France. Paris : BNF, 1996.

Manuels UBCIM (liste des publications sur Internet : <http://ifla.inist.fr/VI/3/nd1/publist.htm>)

11. Component parts : journal articles and articles in books/IFLA UBCIM Programme. 1994. (UNIMARC guideline ; 1).
12. Microforms/IFLA UBCIM Programme. 1994. (UNIMARC guideline ; 2).
13. Older monographic publications (antiquarian)/IFLA UBCIM Programme. 1996. (UNIMARC guideline ; 3).
14. UNIMARC : an introduction/IFLA UBCIM Programme. 1995 (disponible sur demande auprès UBCIM et sur Internet : <http://ifla.inist.fr/VI/3/p1996-1/unimarc.htm>)
15. UNIBASE : UNIMARC demonstration database. Manuel d'utilisation avec disquette en CDS/ISIS. La base de données a été préparée par Instituto da Biblioteca nacional e do livro in Lisbon pour l'IFLA UBCIM (disponible auprès de l'IFLA UBCIM).
Des *guidelines* en cours de parution : Electronic resources, Minimal level description, Multi-level description, manuels français.
16. Fourniture de notices bibliographiques de monographies et de publications en série par la Bibliothèque nationale de France : liste des zones UNIMARC. Septembre 1996 Paris : BNF, 1996.

Manuels français

17. Cataloguer en UNIMARC : un jeu d'enfant monographies imprimées, publications en série/Philippe-Corentin Le Pape. Rimont : Équinoxe ; Paris : FFCB, 1993.
18. Recommandations pour le catalogage des livres anciens au format UNIMARC/Direction du livre et de la lecture ; Fédération française de coopération entre bibliothèques. Paris : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1993.
19. UNIMARC : manuel de catalogage/Marie-Renée Cazabon. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1993 (Collection Bibliothèques).

D'autres livres ou actes de conférences

20. L'avenir des formats de communication : The future of communication formats. Conférence internationale 7-11 octobre 1996, Bibliothèque

nationale du Canada. Rapport général par Marcelle Beaudiquez ; Un format de travail, pour quoi faire ? : le choix de la BNF en matière de formats bibliographiques par Françoise Bourdon ; The evolution of MARC formats par Tom Delsey ; MARC data in an SGML structure par Sally H. McCallum. Compte rendu dans *L'écluse*, 1996, vol. 8, n° 3-4. Actes disponibles sur Internet : <http://www.accbief.org/avenir/actes.htm>

21. UNIMARC and CDS/ISIS : proceedings of the workshops held in Budapest, 21-22 juin 1993 et Barcelone, 29 août 1993. Éd. par Marie-France Plassard et Marvin Holdt. München : Saur, 1994.
22. Exchanging bibliographic data : MARC and other international formats/Elen Gredley, Alan Hopkinson, 1988. London : Library Association, 1990.
23. UNIMARC in theory and practice : papers from the UNIMARC workshop held in Sydney, Australia, 1988. London : IFLA UBCIM Programme, 1989.

Articles en français

24. AUTHOR : vers une base européenne de notices d'autorité auteurs. Françoise Bourdon et Sonia Zilhardt. Communication présentée lors de la 62^e conférence annuelle IFLA 1996 (n° 222-BIBL-4-F).
25. Pratiques de catalogage en France. Françoise Leresche, Maria Witt. Communication présentée lors de la 60^e conférence annuelle IFLA 1994 (n° 178-CAT-4-F). Publié en anglais dans *ICBC* 1995, vol. 24, n° 3.
26. «L'affaire des liens», Dominique Lahary et Jean-Paul Gaschnard, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 172, 2^e trimestre, 1994.
27. Atelier sur le Contrôle bibliographique universel et UNIMARC : Dakar, 22-26 novembre 1993. Rapport par Marie-France Plassard. *ICBC*, 1994, vol. 23, n° 2.
28. «Normaliser les données locales». Dominique Lahary, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 172, 2^e trimestre 1994.
29. «Pour l'UNIMARC». Philippe Le Pape, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 172, 2^e trimestre 1994.
30. «Les UNIMARC ou la difficulté d'accéder à l'universalité». Dominique Lahary, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 172, 2^e trimestre 1994.
31. «Vers un format des données locales». Françoise Leresche, *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 172, 2^e trimestre 1994.
32. «Une expérience de pratique et de promotion du format UNIMARC en France». Pascal Sanz, Philippe Racah, *ICBC*, 1989, vol. 23, n° 2.

Articles en anglais

33. «The development of the MARC format». Karen M. Spicher, *Cataloging and classification quarterly*, 1996, vol. 21, n° 3-4.
34. «IFLA and international standards in the area of bibliographic control». Robert P. Holley. *Cataloging and classification quarterly*, 1996, vol. 21, n° 3-4.
35. Bibliographic control and UNIMARC activities in Scandinavia. A. Salomonsen ; *ICBC*, 1995, vol. 24, n° 1. Conférence présentée à l'IFLA UBCIM/UNIMARC seminar, Vilnius, 2-4 juin 1994.
36. «The international list of UNIMARC users and experts». Stephanie Wehner. *ICBC*, 1995, vol. 24, n° 4.
37. «A survey of the use of MARC formats in national libraries». Bob McKercher, Phyllis Xin Chang, *ICBC*, 1995, vol. 24, n° 4.
38. «UBC and UNIMARC activities in Lithuania». R. Varniene, *ICBC*, 1995, vol. 24, n° 1. Conférence présentée à l'IFLA UBCIM/UNIMARC, Vilnius, 2-4 juin 1994.
39. «Permanent UNIMARC Committee: terms of reference and procedures». *ICBC*, 1992, vol. 24, n° 1.
40. «The IFLA UBCIM Programme – bibliographic standards in the changing world», Ross Bourne. In : Standards for the international exchange of bibliographic information, ed. by I.C. McIlwaine London : Library Association, 1991.
41. «Information transfer and exchange formats» A. Hopkinson. In : Standards for the international exchange of bibliographic information, ed. by I.C. McIlwaine London : Library Association, 1991.
42. «The rôle of IFLA in framing and promoting bibliographic standards», Winston Roberts. In : Standards for the international exchange of bibliographic information, ed. by I.C. McIlwaine London : Library Association, 1991.
43. «Adopting UNIMARC as a national format: the portuguese experience». Fernanda Maria Campos, Ferneanda Casaca Ferreira, *ICBC*, 1990, vol. 19, n° 1.
44. «IFLA's rôle in international bibliographic data exchange – UNIMARC». Sally H. McCallum, *IFLA Journal*, 1989, n° 1.